



La conjoncture économique du 2^e trimestre 2018

*Essoufflement de la croissance
économique et des créations
d'emplois*

Conseil, Recherche 3 rue Bayard – 59 000 LILLE

et Formation Tél : +33 3 20 47 15 24 – Fax : +33 3 20 31 91 82

en Relations Sociales www.orseu.com



Édito

Après un rythme soutenu pendant l'année 2017, la croissance s'essouffle au 1^{er} et au 2^e trimestre 2018. L'activité n'a progressé que de 0.2% en moyenne. Certes, toutes les grandes économies à l'exception des USA, ont connu une baisse de rythme de leur croissance économique, mais la France se démarque par un affaiblissement plus fort. Dans la zone euro par exemple, la croissance s'élève à 0.4%, soit deux fois plus qu'en France. Comment expliquer alors ce décrochage de notre pays ?

Outre la déstabilisation du commerce international par la politique américaine qui a pesé sur la croissance d'un grand nombre de pays, la France subit en même temps un recul inédit des dépenses des ménages en ce 2^e trimestre après avoir quasiment stagné au trimestre précédent. Difficile de ne pas y avoir l'effet de la politique économique actuelle qui se caractérise, entre autres, par une hausse de la fiscalité durant le 2^e semestre (hausse de la fiscalité énergétique, des taxes sur le tabac et de la CSG).

Il faut noter aussi le retour de l'inflation plus forte au 2^e trimestre (+1.9% sur un an au 2^e trimestre après +1.4% au trimestre précédent). La hausse de la fiscalité subie par les catégories sociales moyennes et inférieures vient s'ajouter à la hausse des prix se traduisant *in fine* par une baisse du pouvoir d'achat. Au 1^{er} trimestre, les ménages, toutes classes confondues, ont perdu 0.5% de leur pouvoir d'achat. Au 2^e trimestre, ils en gagnent 0.7% mais l'INSEE précise que ce gain concerne les classes les plus aisées suite à la transformation de l'ISF (suppression de l'impôt sur la fortune mobilière).

Une des erreurs de la politique actuelle est d'avoir concentré les mesures fiscales sur le 1^{er} semestre au moment où la croissance fléchit. Cet effet fiscal devrait être neutre à partir d'octobre prochain suite notamment à l'entrée en vigueur de la 2^e tranche de la suppression des cotisations sociales d'assurance maladie et de chômage. Malgré cela, la consommation risque de ne pas repartir car la confiance des ménages a décroché depuis le mois de juin dernier. Les raisons sont l'inflation qui reste toujours haute et le sentiment d'injustice fiscale vécue par une partie de la population notamment de retraités. Ces facteurs sont des freins à la consommation et favorisent davantage l'épargne.

Le seul facteur positif de ce trimestre est la reprise de l'investissement des entreprises (+1.3%) après avoir stagné au trimestre précédent. Mais cela ne s'est pas accompagné par des créations d'emplois. Le secteur marchand n'a créé que 26 000 emplois, soit le niveau le plus bas depuis 2015. De son côté, le secteur non marchand a détruit 14 000 emplois dont 12 000 dans la fonction publique. Ce sont les conséquences des suppressions d'emplois aidés. Au total, l'emploi salarié a quasiment stagné, soit seulement 12 500 créations nettes.

Dans un tel contexte, il est difficile de faire reculer sensiblement le chômage. Celui-ci n'a baissé que de 0.2 point à 8.7% de la population active en France métropolitaine et de 0.1 point en France entière. Les disparités selon les âges et le genre sont de plus en plus visibles. Le recul du chômage est plus fort chez les jeunes et à un degré moindre chez les 25-49 ans. Les femmes sont les plus chanceuses. Leur taux de chômage recule alors que celui des hommes progresse chez les jeunes et stagne chez les moins jeunes. Concernant les seniors, le chômage augmente chez les femmes et diminue chez les hommes.

Enfin, notons que sur le plan des finances publiques, les recettes fiscales ont diminué pour la première fois depuis 2015. Elle est due à la baisse des rentrées de l'impôt sur le revenu et du patrimoine. Les dépenses publiques ont également diminué mais moins fortement. Il en résulte une dégradation du déficit de 200 millions € pendant ce trimestre.



SOMMAIRE

ÉDITO.....	2
1. LA CONJONCTURE INTERNATIONALE : ESSOUFFLEMENT EN EUROPE.....	4
<i>Une croissance insuffisante mais stable en Europe.....</i>	4
<i>Le FMI abaisse les perspectives de croissance de l'Europe en 2018 et 2019</i>	4
2. LA CONJONCTURE EN FRANCE : LA CONSOMMATION ET LE COMMERCE EXTERIEUR PLOMBENT LA CROISSANCE.....	5
3. CONJONCTURE DANS LES BRANCHES : BAISSSE DE LA PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE ET CROISSANCE DANS LA CONSTRUCTION ET LES SERVICES.....	6
<i>La production industrielle diminue encore</i>	6
<i>Taux d'utilisation des capacités de production industrielle</i>	6
4. LA CONJONCTURE DANS LES ENTREPRISES : DEGRADATION INQUIETANTE DE LA VALEUR AJOUTEE ET DE LA MARGE DES ENTREPRISES.....	7
Les comptes des sociétés non financières se dégradent.....	7
Les créations d'entreprises progressent de 4.9%.....	8
Les défaillances d'entreprises progressent pour la première fois depuis trois ans	8
5. LA CONJONCTURE DU MARCHÉ DU TRAVAIL : RALENTISSEMENT DE L'EMPLOI.....	9
<i>De faibles créations d'emplois depuis 2015</i>	9
<i>L'intérim, le secteur public et l'industrie détruisent l'emploi</i>	9
<i>Le chômage recule légèrement au 2^e trimestre.....</i>	10
<i>Le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise</i>	10
6. LE POUVOIR D'ACHAT : HAUSSE INEGALITAIRE DU POUVOIR D'ACHAT	11
<i>Les salaires et l'inflation accélèrent en même temps.....</i>	11
<i>Le pouvoir d'achat du revenu disponible (RDB) diminue</i>	11
7. LES FINANCES PUBLIQUES : BAISSSE DES RECETTES FISCALES ET DE LA DEPENSE PUBLIQUE.....	12
<i>La dette publique.....</i>	12
<i>Le déficit public.....</i>	12
INDEX POUR MIEUX COMPRENDRE	13



1. La conjoncture internationale : essoufflement en Europe

Une croissance insuffisante mais stable en Europe

	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Zone euro	0,7%	0,7%	0,4%	0,4%
Allemagne	0.7%	0.5%	0.4%	0.5%
Espagne	0.7%	0.7%	0.7%	0.6%
France	0.7%	0.7%	0.2%	0.2%
Italie	0.4%	0.3%	0.3%	0.2%
Royaume-Uni	0.4%	0.4%	0.2%	0.4%
États-Unis	0.8%	0.6%	0.6%	1,0%

OCDE-Eurostat

La croissance économique reste faible au 2^e trimestre dans la plupart des pays européens. Le trou d'air du 1^{er} trimestre perdure, même si la situation en Allemagne et au Royaume-Uni s'améliore légèrement (0.5% et 0.4% respectivement). En Espagne, la croissance se maintient à un niveau élevé (0.6%) mais moins qu'au 1^{er} trimestre. La France et l'Italie sont les deux pays où la croissance est la plus faible (0.2%). Enfin, les USA enregistrent la croissance la plus forte depuis un an (1%)

Les espoirs de reprise plus forte en ce 2^e trimestre se sont donc envolés. En effet, les incertitudes liées au protectionnisme américain sont toujours présentes et sont exacerbées même au 2^e trimestre suite au retrait des USA de l'accord nucléaire iranien. La menace de l'exterritorialité de la juridiction américaine s'est accompagnée par le retrait de plusieurs grandes entreprises du marché iranien. Au-delà des pertes subies par ces entreprises, la politique américaine a déstabilisé les relations commerciales internationales. Les exportations européennes ont diminué de 0.2% depuis le début de l'année alors qu'elles progressaient à un rythme de 1,5% par trimestre en 2017.

Le commerce extérieur est donc la principale cause du ralentissement de la croissance. Dans certains pays, ce ralentissement est aggravé par des facteurs internes. C'est le cas de la France et de l'Italie où la consommation des ménages stagne. La France est le seul pays parmi les cinq puissances économiques où la consommation recule (-0.1%). Par ailleurs, l'investissement reprend des couleurs dans plusieurs pays y compris en France (0.8%). Il a progressé de 1.2% en Europe au 2^e trimestre contre 0.3% précédemment. A ce stade, on ignore si ce rebond est purement « technique » lié au calendrier d'investissement des entreprises ou révèle-t-il une amélioration de leurs anticipations sur l'évolution de la conjoncture dans les mois à venir.

Le FMI abaisse les perspectives de croissance de l'Europe en 2018 et 2019

	Croissance réalisée en %			Projections en Juillet 2018		Révisions de la prévision par rapport à janvier 2018	
	2015	2016	2017	2018	2019	2018	2019
Zone euro	2.0	1.8	2.4	2.2	1.9	-0.2	-0.1
Allemagne (28%)*	1.5	1.9	2.5	2.2	2.1	-0.3	0.1
France (21%)	1.3	1.2	2,3%	1.8	1.7	-0.3	-0.3
Italie (19%)	0.7	0.9	1.5	1.2	1.0	-0.3	-0.1
Espagne (12%)	3.2	3.3	3.1	2.8	2.2	0.0	0.0
USA	2.6	1.5	2.3	2.9	2.7	0.0	0.0
Japon	1.5	0.9	1.7	1.0	0.9	-0.2	0.0
Royaume-Uni	2.2	0.9	1.7	1.4	1.5	-0.2	0.0
Pays Emergents	4.3	4.4	4.7	4.9	5.1	0.0	0.1
Russie	-2.8	-0.2	1.5	1.7	1.5	0.0	0.0
Chine	6.9	6.7	6.9	6.5	6.5	0.0	-0.1
Production mondiale	3.4	3.2	3.7	3.9	3.9	0.0	0.0
Commerce mondial	2.6	2.2	5.1	4.8	4.5	-0.3	-0.2
Prix du pétrole	-47.2	-15.7	23.3	33.0	-1.8	15.0	4.7
Inflation (pays avancés)	0.3	0.8	1.7	2.2	2.2	0.2	0.3
Taux d'intérêt (dépôts en €) ***	0.0	-0.3	-0.3	-0.3	-0.1	0,0	-0.1

Source : FMI - * part dans le PIB de la zone euro. ** l'INSEE. *** Taux du LIBOR (taux d'intérêt interbancaire) des fonds en euro à trois mois. Lecture : en avril 2018, le FMI prévoit une croissance de la zone euro de 2.4% en 2019, soit +0.2 point par rapport à sa prévision de janvier.

Selon les prévisions de juillet dernier du FMI, la croissance économique serait moins forte en Europe en 2018 et 2019. L'institution a abaissé de 0.2 point celle de 2018 et de 0.1 celle de 2019. La France est le pays pour lequel cette prévision de croissance est la plus pessimiste. Elle a été abaissée de 0.3 point comme en Allemagne et en Italie. Mais, contrairement à la France, la prévision de 2019 est maintenue stable pour les deux derniers pays (+0.1 point pour l'Allemagne, -0.1 point pour l'Italie et -0.3 point pour la France). Le FMI explique le pessimisme de ses prévisions par deux facteurs. Le premier est la déstabilisation du commerce international par le protectionnisme américain. Le deuxième est relatif aux capacités de production qui auraient atteint leur maximum dans plusieurs pays avancés. La hausse de l'inflation (2.2% en 2018 et 2019) en est la conséquence. Mais, dans certains pays où le chômage est élevé, comme en France, le potentiel de croissance peut progresser.

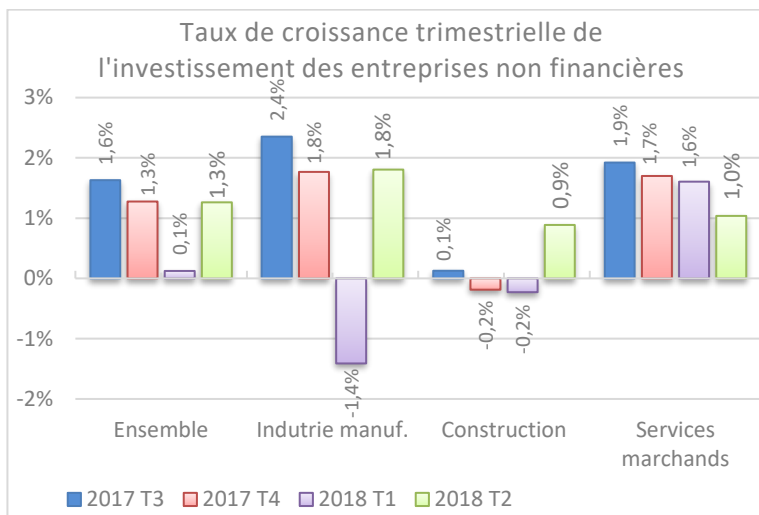


2. La conjoncture en France : la consommation et le commerce extérieur plombent la croissance

L'évolution des composantes de la croissance

	Par an		Par trimestre		
	2016	2017	T4 17	T1 18	T2 18
PIB	1.1%	2.3%	0,7%	0,2%	0,2%
Consommation Ménages	2.1%	1,1%	0,2%	0,2%	-0,1%
Consommation publique	1.2%	1.4%	0,2%	0,1%	0,3%
Investissement total	2.7%	4.7%	1,0%	0,2%	0,8%
dont: Entreprises	3,4%	4.4%	1,3%	0,1%	1,3%
Public	-0.1%	1.6%	0,3%	0,1%	0,6%
Ménages	2.4%	5.6%	0,7%	0,3%	-0,1%
Exportations	1.9%	4.7%	2,4%	-0,4%	0,2%
Importations	4.2%	4.1%	0.3%	-0,4%	1,0%
Contributions					
Demande intérieure	2.0	2.0	0.4	0.2	0.2
Variation de stocks	-0.1	0,2	0.0	0.2	0.2
Commerce extérieur	-0.8	0,1	0.7	0.0	-0.3

INSEE



La dégradation du commerce extérieur est le 2^e facteur du ralentissement de ce trimestre. Certes, les exportations ont augmenté l'égrèment (+0.2% après -0.4% au trimestre précédent), mais les importations ont augmenté deux fois plus (1% après -0.4% précédemment) creusant ainsi le déficit extérieur de 0.3 point de PIB.

Le seul facteur positif de ce 2^e trimestre est le rétablissement de l'investissement, notamment celui des entreprises. Celles-ci ont augmenté leurs investissements de 1.3% après l'avoir gelé au 1^{er} trimestre. Ce rebond de l'investissement peut être vu comme un signe positif de reprise de confiance chez les entreprises, comme il peut correspondre à un simple décalage du calendrier des investissements déjà programmés. Cet effet calendaire concerne davantage l'industrie dont les investissements ont augmenté de 1.8% après avoir diminué de 1.4% au trimestre précédent. Dans la construction, on observe également une reprise d'investissement (+0.9%) après une baisse pendant deux trimestres. Seuls les services ont maintenu une cadence d'investissement constante depuis deux ans même si elle baisse en intensité au 2^e trimestre (1% contre 1.7% en moyenne des trois précédents trimestres).

L'enquête trimestrielle auprès des industriels menée en juillet dernier montre un regain de pessimisme des entreprises par rapport à la demande notamment étrangère. En outre, les difficultés de recrutement du personnel s'accroissent : 44.1% des entreprises sont concernées en juillet dernier contre 41.6% en avril. Certes, ces facteurs ne favorisent pas l'investissement, mais on observe en même temps une quasi-saturation de l'appareil de production industrielle. Il y a manifestement des besoins en investissement pour augmenter les capacités de production, sous réserve bien sûr d'une hausse de la demande anticipée et de la disponibilité des compétences. Ces deux dernières conditions ne sont pas réunies à l'état actuelle de la conjoncture, ce qui laisse penser que l'investissement pourrait caler prochainement.

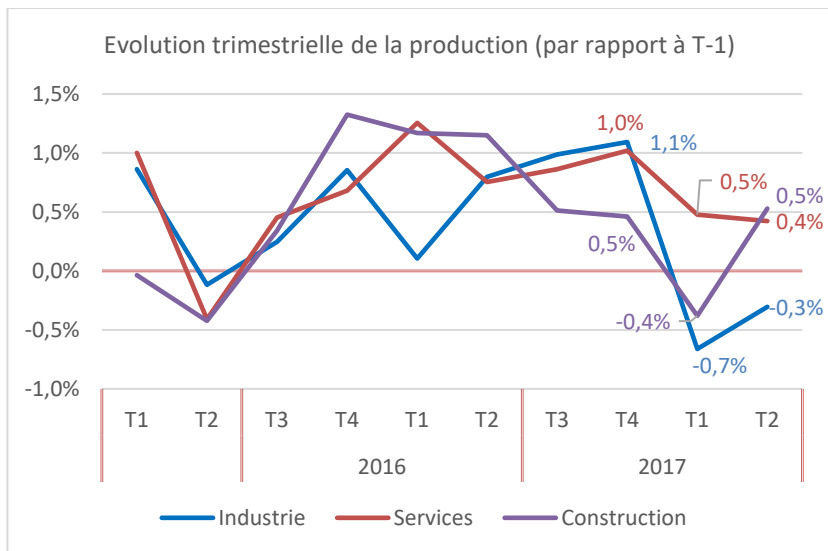
Les plus optimistes pensaient que le ralentissement surprenant du 1^{er} trimestre est un trou d'air passager. Les chiffres du 2^e trimestre montrent que la turbulence risque de durer car les anticipations commencent à se retourner. Nous avons expliqué dans la Note de conjoncture précédente que l'impact de la politique économique actuelle sur le pouvoir d'achat a aggravé le choc extérieur sur le commerce international. Suite aux mesures prises et annoncées qui impactent le pouvoir d'achat, les ménages ont procédé par anticipation à la réduction de leurs dépenses de consommation. Il en résulte un ralentissement de la consommation au 1^{er} trimestre (+0.2%) puis une diminution inédite au 2^e trimestre (-0.1%).

Le risque pour les prochains mois est la transformation de ces anticipations en choc de défiance des ménages. En effet, pour la première fois depuis 2015, les dépenses d'investissement des ménages ont diminué. Pourtant les taux d'intérêt et les conditions du crédit sont toujours favorables. Quand les ménages réduisent leurs dépenses structurelles comme l'investissement, cela révèle une inquiétude économique profonde qui doit être prise au sérieux. L'erreur politique est d'avoir concentré les mesures fiscales sur les ménages au 1^{er} semestre induisant une perte de pouvoir d'achat et par conséquent une montée d'inquiétudes chez ces populations. Ne pas écouter ces inquiétudes serait une 2^e erreur fatale pour la confiance des ménages. Par exemple, un geste sur les pensions de retraite, l'indice des fonctionnaires et les minima sociaux serait un signal positif.



3. Conjoncture dans les branches : baisse de la production dans l'industrie et croissance dans la construction et les services

La production industrielle diminue encore



Insee, comptes nationaux trimestriels
Données CVS-CJO

Taux d'utilisation des capacités de production industrielle

Années		Industrie	Agro. Alim	Equip. Electr.	Matériels Transport	Autres industries
Moyenne 2000-2007		84,1	80,3	82,3	87,7	84,3
2015	T4	82,3	82,4	78,7	86,6	81,2
	T4	83	81,8	79,1	86,8	82,7
2017	T2	83,8	81,1	80,6	90,2	83,1
	T3	84,6	83,1	80,7	89,7	84
	T4	84,6	83,1	81,1	89,9	84,1
2018	T1	85,8	83,3	82,0	92,6	85,1
	T2	85,2	83,0	82,4	91,6	84,5
	T3	85,0	83,2	82,3	90,6	84,3

Insee

Le ralentissement de la croissance est dû à l'industrie dont la production a baissé de 0.3% au 2^e trimestre après une baisse de 0.7% au trimestre précédent. L'activité dans la construction reprend des couleurs avec +0.5% de la production après une baisse de 0.4% précédemment. Quant aux services, la croissance reste positive même si elle est divisée par deux par rapport 2017. Elle s'élève à 0.4% au 2^e trimestre après 0.5% au 1^{er} trimestre et 1% fin 2017.

Dans les services, les télécoms sont l'activité motrice de la croissance depuis quelques années. En 5 ans, l'activité de cette branche a augmenté de 21% et ses investissements de 36%. Elle concentre désormais 65% des investissements dans le secteur des services marchands. Au 2^e trimestre, elle réalise une croissance de 1.2% de sa production, soit autant qu'au trimestre précédent. L'autre branche qui a tiré la croissance tertiaire est celle des services aux entreprises. Elle a progressé de 0.5%, soit légèrement moins qu'au trimestre précédent (+0.7%).

Le commerce et la finance ont également progressé (0.6% et 0.7%) mais après une stagnation au trimestre précédent (-0.1%). La restauration et l'hôtellerie bénéficient d'une petite croissance (0.3%) après un bon 1^{er} trimestre (0.9%). Enfin, le transport est la seule branche où l'activité a diminué (-0.5%).

Dans l'industrie, toutes les grandes branches sauf celle du matériel de transport ont vu leur production reculer. Ceci est le cas notamment du secteur énergétique qui fait face à la baisse de la consommation en raison des températures plus douces au printemps dernier. L'industrie d'équipement est l'autre activité où la production a baissé (-0.9%) en raison principalement du recul des exportations au 1^{er} trimestre. Au 2^e trimestre, les exportations ont progressé mais pas la production. En effet, la demande étrangère est satisfaite par les stocks disponibles, ce qui laisse penser que les entreprises de la branche relanceront la production au 3^e trimestre pour reconstituer leurs stocks. La branche de matériels de transport, seule branche où la production a sensiblement augmenté (+1.7%) a aussi vu ses exportations chuter de 1.6% au 1^{er} trimestre puis de -3.1% au 2^e trimestre. Mais cette baisse intervient après une forte hausse (+6.5%) des livraisons à l'étranger au dernier trimestre de 2017.

Si la production stagne c'est en raison du manque de la demande. Mais les difficultés de l'offre sont également un facteur important pour 30% entreprises industrielles. Dans la fabrication de matériels de transport, plus de la moitié des entreprises attribuent leurs difficultés à l'offre et seulement un quart à la demande. Dans l'automobile, 60% des entreprises connaissent des difficultés d'offre. On le constate d'ailleurs dans le taux d'utilisation des capacités de production qui a atteint le record de 2007 dans toutes les branches industrielles. Les entreprises investissent pour étendre leurs capacités de production, mais elles font face à des difficultés de recrutement (entre 38% et 46% selon les branches). Le marché du travail en est responsable, mais les entreprises ont aussi manqué d'anticipation sur leurs besoins en compétences. Au lieu de recourir à l'intérim, elles auraient dû embaucher des salariés et les former à leurs métiers en tensions.



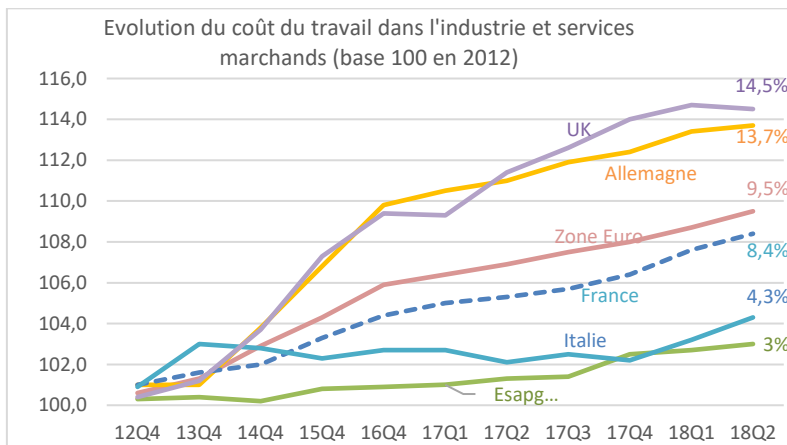
4. La conjoncture dans les entreprises : dégradation inquiétante de la valeur ajoutée et de la marge des entreprises

Les comptes des sociétés non financières se dégradent

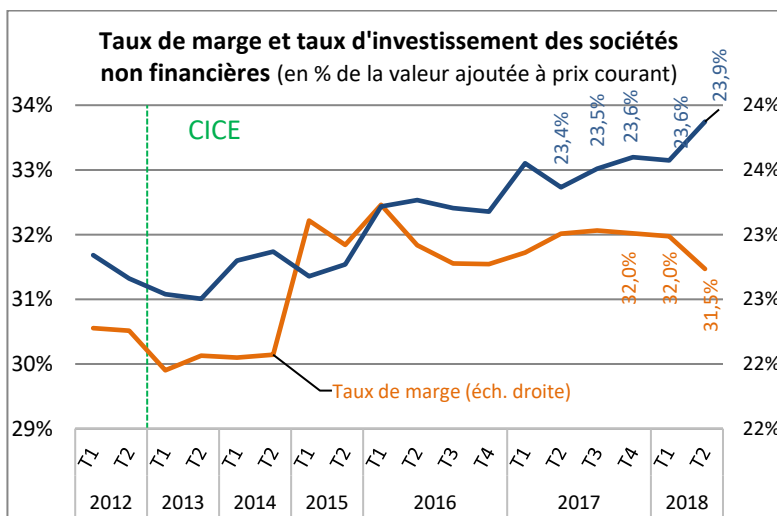
Croissance par trimestre (comptes des **SNF**, en valeur)

		Valeur ajoutée	EBE	Investissement	Dividendes :	
					Reçus	Distribués
2013		1,3%	0,4%	1,2%	-3,1%	-12,7%
2014		1,4%	3,1%	2,1%	6,0%	8,4%
2015		2,5%	7,4%	2,8%	15,1%	11,5%
2016		2,1%	2,0%	4,2%	-19,0%	-8,5%
2017		3,3%	2,7%	5,5%	7,4%	1,7%
2017	T2	1,3%	2,3%	0,5%	3,9%	1,4%
	T3	1,1%	1,2%	1,7%	2,5%	1,6%
	T4	1,1%	1,0%	1,5%	1,2%	1,7%
2018	T1	0,6%	0,4%	0,4%	0,0%	1,8%
	T2	0,4%	-1,2%	1,6%	0,3%	1,5%

INSEE, comptes des agents



Source : Eurostat



INSEE, Comptes nationaux et Indicateurs de la conjoncture
Champ : sociétés hors entrepreneurs individuels.

Le ralentissement de la valeur ajoutée des sociétés non financières se poursuit au 2^e trimestre (0.4% après 0.6% au trimestre précédent). Comme cela a été expliqué plus haut, ce ralentissement est dû à deux facteurs : une baisse de la demande des ménages et le renchérissement des matières premières notamment le pétrole.

En même temps, la masse salariale a augmenté sensiblement de 0.9% alors que l'emploi a faiblement augmenté (0.2%). En effet, le salaire moyen par tête a augmenté de 0.8% au 2^e trimestre et de 2.3% sur un an selon l'estimation de l'ACOSS.

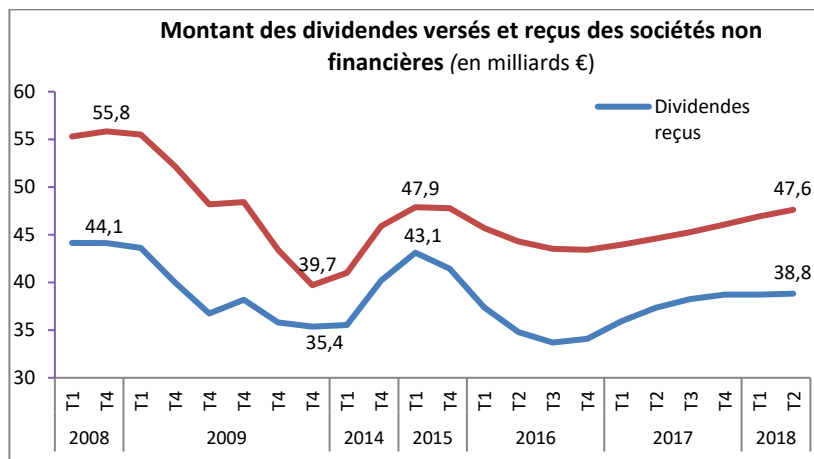
En comparaison avec les autres pays européens, **le coût du travail** en France a augmenté au même rythme que la moyenne de la zone euro (+0.7%) mais plus fortement comparativement à l'Allemagne ou à l'Espagne (+0.3%) ou encore au Royaume-Uni (-0.1%). Le seul pays où le coût du travail a augmenté plus vite qu'en France est l'Italie (+1.1%). Cependant, il faut préciser que sur une longue période, le coût du travail en France a augmenté plus lentement que la moyenne de la zone euro.

Le ralentissement de la valeur ajoutée couplée à l'accélération des salaires et la hausse du coût des matières premières se traduit par une diminution de **la marge économique** de 1.2%, chose qui n'était pas arrivé depuis 2 ans. Le taux de marge économique recule alors à 31.5% de la valeur ajoutée, soit - 0.5 point. Cela équivaut à 1,2 milliards € de moins.

Cette dégradation de la marge économique n'a pas impacté l'investissement des entreprises. Celui-ci a rebondi de 1.6% après une pause au 1^{er} trimestre (0.4%). Il s'agit ici de l'investissement des sociétés non financières n'incluant hors entreprises individuelles, ce qui est différent des entreprises non financières incluant ces dernières et où l'investissement a augmenté moins vite, soit + 1.3% (cf. page 5). Il retrouve ainsi son rythme de croissance de l'année 2017. **Le taux d'investissement** grimpe à 24% de la valeur ajoutée, son plus haut niveau historique. Mais il faut préciser que ce bond d'investissement est inégal selon la taille des entreprises et des secteurs économiques. La construction, la fabrication des matériels de transport et les services de télécoms sont les trois grands secteurs qui tirent l'investissement. Ce sont les grandes entreprises de ces secteurs qui



investissent le plus alors que les PME sont en grande majorité à la traîne. La mesure du suramortissement des investissements mise en place par le gouvernement de François Hollande en 2016 et non reconduite par le gouvernement actuel était une bonne mesure pour les PME malgré ses effets d'aubaine. Le gouvernement actuel semble vouloir la rétablir et la cibler sur les PME, ce qui peut être un levier de relance de la croissance dans un environnement de plus en plus incertain.



Insee, comptes nationaux

Alors que la marge économique faiblit (-1.2 milliards €), les entreprises ont augmenté les dividendes distribués à leurs actionnaires. Ils ont augmenté de 700 millions € au 2^e trimestre après +800 millions € au trimestre précédent.

Comme souvent indiqué dans les précédentes notes, ce sont les grandes entreprises qui sont les plus généreuses vis-à-vis de leurs actionnaires. Il est probable que la hausse de la distribution des dividendes serait liée à la suppression de leur taxation l'an dernier (cf. note précédente). On peut alors s'interroger sur l'impact sur les entreprises et l'emploi. En effet, les entreprises françaises souffrent du manque d'investissement de capacité de production, de

modernisation et de recherche et développement. Augmenter les dividendes peut attirer de nouveaux investisseurs et de fidéliser les actionnaires. Cela permet de stabiliser la structure du capital et éviter le risque d'un rachat prédateur. Mais, les dividendes distribués sont des ressources en moins pour l'investissement. Ces entreprises doivent ainsi s'endetter les financer et presser la productivité du travail. C'est un modèle difficile à tenir économiquement et socialement. En effet, un taux d'endettement élevé, ce qui est le cas des entreprises françaises, fait fuir les bons investisseurs et expose l'entreprise à un risque de faillite ou de reprise par des investisseurs véreux. D'autre part, la recherche de la productivité à tout prix pour équilibrer le modèle implique une baisse de l'emploi et une intensification du travail génératrice de des tensions sociales déstabilisatrices de la production.

Les créations d'entreprises progressent de 4.9%

CVS - CJO	Evolution annuelle				Evolution trimestrielle			
	2014	2015	2016	2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Hors micro-entrepreneurs	1,3%	12,8%	9,1%	6,1%	3,3%	5,0%	1,5%	3,9%
Micro-entrepreneurs	3,4%	-21,5%	-0,3%	8,9%	8,1%	11,0%	8,7%	2,6%
Ensemble	2,3%	-4,9%	5,1%	7,2%	5,2%	7,5%	4,5%	3,3%

Les défaillances d'entreprises progressent pour la première fois depuis trois ans

CVS - CJO	Evolution annuelle				Evolution trimestrielle			
	2014	2015	2016	2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Industrie	-2,8%	-2,0%	-10%	-4,6%	-1,5%	-4,9%	1,1%	-4,4%
Construction	0,7%	-0,9%	-13%	-11,0%	4,1%	-4,5%	-8,7%	7,0%
Services	-0,6%	1,1%	-5%	-3,6%	-1,6%	-0,7%	-5,4%	3,0%
Ensemble	-0,4%	0,3%	-7,6%	-5,4%	-0,4%	-1,9%	-5,7%	3,3%

Insee, Indicateurs de conjoncture

Sur un autre plan, on observe une poursuite de la **hausse des créations d'entreprises**. Elles ont progressé de 3.3% dont +3.9% hors statut de micro-entreprises. On atteint un record de 97 000 créations enregistrées en ce 2^e trimestre. Concernant les micro-entreprises, le nombre de nouvelles créations a augmenté moins vite que précédemment (2.6% contre 8.7% au trimestre précédent).

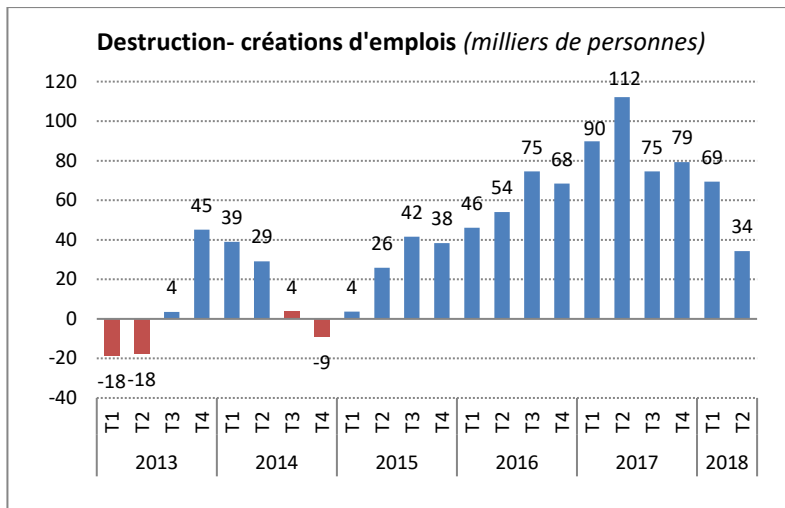
Du côté des **défaillances d'entreprises**, les chiffres de ce 2^e trimestre alertent sur un renversement de tendance. Après trois années de recul, le nombre de faillites et redressements judiciaires progresse (+3.3%). Cela concerne exclusivement la construction et le commerce, tandis que l'industrie est épargnée au 2^e trimestre mais il faut rappeler que les faillites ont augmenté au 1^{er} trimestre dans cette activité.

Dans la précédente note de conjoncture, nous avons alerté sur le niveau élevé de l'endettement des entreprises : 72,7% du PIB en hausse d'un point en mars. En zone euro, le taux d'endettement des entreprises est de 62%. Avec le ralentissement de l'activité, certaines entreprises auraient anticipé ce risque en se mettant sous le régime de redressement judiciaire. D'autres, notamment dans le commerce, sont impactées par la réorganisation du marché comme les enseignes Casino (21 magasins fermés), Jules et Brice (88 magasins), Chaussée Expo dans le Nord (35 magasins), New Look (29 magasins), etc.



5. La conjoncture du marché du travail : ralentissement de l'emploi

De faibles créations d'emplois depuis 2015



Insee- comptes nationaux - Champ : France entière

Si l'hypothèse d'un ralentissement conjoncturel de l'emploi se confirme, on peut s'interroger alors sur la tendance en marche de la flexibilisation du marché du travail. Les ordonnances travail n'ont pas eu l'effet escompté sur l'embauche comme cela a été promis. On peut même craindre l'effet inverse, c'est-à-dire une facilitation du licenciement déguisé : un an après les ordonnances, on constate une hausse (anormale) de 20% des démissions, de 5% des ruptures conventionnelles pour atteindre un record depuis leurs créations et de 2% des autres motifs de licenciements. Il est vrai que le licenciement économique diminue de 14% depuis septembre 2017, mais il ne représente que 10% des destructions d'emploi (DARES). En outre, ces licenciements diminuaient déjà avant les ordonnances travail (-7%).

L'intérim, le secteur public et l'industrie détruisent l'emploi

		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand hors intérim	Intérim	Secteur marchand	Privé y.c associatif	Public
Nombre de salariés (en milliers)	T3 2017	302,1	3 138,5	1 345,6	11 388,4	776,3	16 950,9	19 214,5	5 801,1
	T4 2017	303,6	3 145,4	1 357,6	11 442,1	811,6	17 060,3	19 326,6	5 793,2
	T1 2018	306,6	3 144,9	1 362,7	11 477,9	813,9	17 106,0	19 375,4	5 791,9
	T2 2018	306,8	3 142,8	1 367,7	11 504,3	811,0	17 132,6	19 399,7	5 780,2
Variation en milliers	T3 2017	-1,1	0,7	3,2	29,6	14,8	47,2	50,8	-7,4
	T4 2017	1,5	6,9	12,0	53,7	35,3	109,4	112,1	-7,9
	T1 2018	3,0	-0,5	5,1	35,8	2,3	45,7	48,8	-1,3
	T2 2018	0,2	-2,1	5,0	26,4	-2,9	26,6	24,3	-11,7
Variation en %	T3 2017	-0,4%	0,0%	0,2%	0,3%	1,9%	0,3%	0,3%	-0,1%
	T4 2017	0,5%	0,2%	0,9%	0,5%	4,5%	0,6%	0,6%	-0,1%
	T1 2018	1,0%	0,0%	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,0%
	T2 2018	0,1%	-0,1%	0,4%	0,2%	-0,4%	0,2%	0,1%	-0,2%

Source : Insee, Dares. Champ : ensemble de l'économie française hors Mayotte

Même si ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de précaution et ne pas conclure hâtivement à un effet négatif de la réforme du marché du travail, ils indiquent cependant un ajustement étonnement rapide de l'emploi par rapport à la conjoncture. Le nombre de départs de l'emploi (hors départs en retraite) a augmenté de 3.9% en un an. Les embauches se sont accrues dans les métiers qui se développent mais moins que les départs. Dans la fonction publique et à un degré moindre dans l'industrie et l'intérim, les embauches ne compensent pas les départs. Il en résulte une nette destruction d'emplois dans ces secteurs.

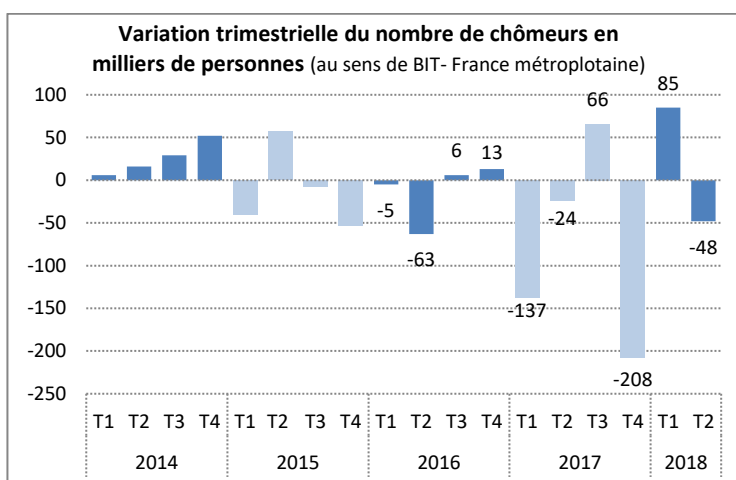
Nous avons indiqué en début de cette note l'effet de la politique économique sur la croissance, notamment sur la consommation. Certes, elle n'est pas la seule responsable du ralentissement actuel. D'autres facteurs interviennent comme le prix du pétrole et la déstabilisation du commerce extérieur. Mais en impactant la consommation, la politique économique prive l'économie française d'un relais de croissance. Cela a dégradé les anticipations des entreprises qui ont probablement ajusté l'emploi ; lequel ajustement serait facilité par la réforme du marché du travail.



Le chômage recule légèrement au 2^e trimestre

	Sexe		Age			Ensemble
	H	F	15-24	25-49	>49	
T4 2008	7,0	7,8	19,9	6,6	4,2	7,4
T4 2013	9,8	9,7	23,0	9,2	6,4	9,7
T4 2014	10,5	9,7	24,0	9,6	6,8	10,1
T4 2015	10,4	9,4	23,8	9,3	6,7	9,9
T4 2016	9,9	9,5	23,5	9,1	6,6	9,7
T2 2017	9,2	9,0	22,6	8,4	6,3	9,1
T3 2017	9,4	9,2	21,7	8,9	6,4	9,3
T4 2017	8,8	8,4	20,7	8,0	6,1	8,6
T1 2018	8,8	9,0	20,8	8,3	6,3	8,9
T2 2018	8,7	8,7	20,1	8,1	6,3	8,7

Insee, France métropolitaine, Chômage au sens du BIT.



Le chômage au sens du BIT est une définition universelle permettant les comparaisons internationales (cf. lexique en page 21). Cette définition est celle utilisée par l'INSEE pour calculer le taux de chômage.

Le taux de chômage a reculé légèrement de 0.2 point au 2^e trimestre après avoir augmenté de 0,3 point au trimestre précédent. En nombre de chômeurs, cela représente 48 000 personnes de moins.

Cette légère baisse profite aux jeunes et les 25-49 ans. Le taux de chômage des moins de 25 ans a reculé de 0.7 point à 20.1% de la population active. C'est le niveau le plus bas depuis 2008. Mais cette diminution ne concerne que les jeunes femmes. Leur taux de chômage a diminué très fortement de -2.2 point à 18.7% alors qu'il augmente de 0.6 point chez les jeunes hommes à 21.2%.

La même évolution est observée dans la catégorie de 25-49 ans. Le chômage diminue plus fortement chez les femmes (-0.3 point) que chez les hommes (-0.1 point).

Par contre, chez les seniors, l'évolution est défavorable aux femmes. Leur taux de chômage augmente de 0.4 point pour atteindre le même taux que celui des hommes (6.3%) qui eux ont bénéficié d'une baisse de leur taux de chômage (-0.2 point).

Outre ces différences selon le sexe et l'âge, il est important de souligner que le chômage en France reste élevé notamment par rapport à la moyenne européenne mais il atteint le niveau le plus bas depuis le début de la crise de 2009. Néanmoins, il serait 0.7 point de moins si les 200 000 emplois aidés n'ont pas été supprimés.

Un autre point positif qui mérite d'être souligné est la baisse du halo autour du chômage de 19 000 personnes en ce 2^e trimestre et de 25 000 sur un an. En outre, le chômage de longue durée s'est stabilisé au 2^e trimestre et diminue de 0.4 point sur un an. Enfin, le sous-emploi recule de 0.1 point durant le 2^e trimestre et de 0.2 point sur un an. Tous ces indicateurs retrouvent leur niveau de début de crise économique (2008-2009). Aller au-delà, comme le souhaite le gouvernement pour atteindre un taux de chômage de 7% en 2022, nécessite de redynamiser les créations d'emplois. Or, avec le ralentissement actuel et probablement à venir de la croissance économique, cet objectif sera difficile à atteindre.

Le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise

		Catégorie A			Catégorie A,B,C		
		Niveau en milliers	Variation T/T-1		Niveau en milliers	Variation T/T-1	
			milliers	en %		milliers	en %
2017	T1	3 485	13,8	0,4%	5 507	37,8	0,7%
	T2	3 485	0,8	0,0%	5 551	43,2	0,8%
	T3	3 500	14,1	0,4%	5 617	66,0	1,2%
	T4	3 469	-30,3	-0,9%	5 621	4,4	0,1%
2018	T1	3 436	-33,3	-1,0%	5 621	0,1	0,0%
	T2	3 441	4,6	0,1%	5 628	6,9	0,1%

Dares, France Métropolitaine. Voir le lexique en dernière page pour les définitions.

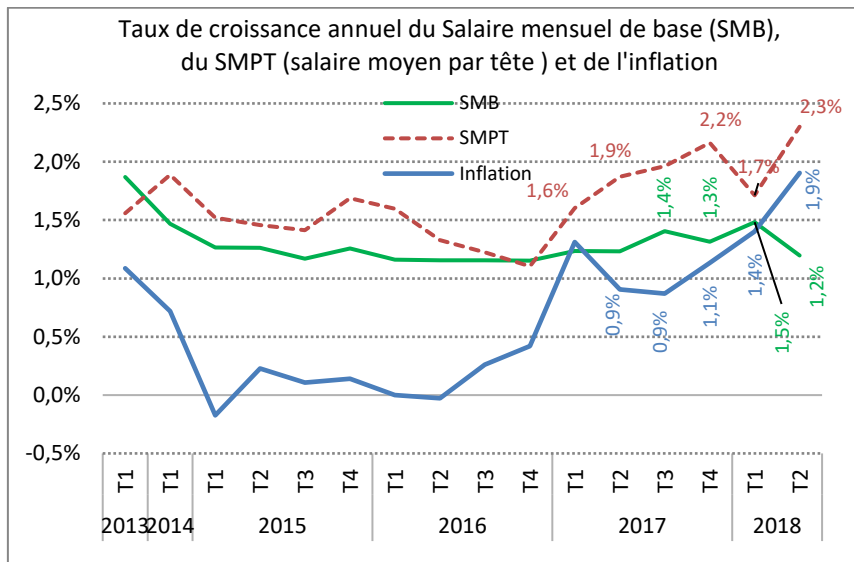
Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A comme ceux de catégories A,B et C se stabilise au 2^e trimestre (+0,1%). Les jeunes sont plus nombreux à s'inscrire à Pôle emploi. Leur nombre a augmenté de 1,8%. Une partie correspond à une première entrée sur le marché du travail de ces jeunes dont le nombre a augmenté de 7% au 2^e trimestre. L'autre partie est

celle qui cumule des petits boulots. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi pour motif de fin de contrat et d'intérim a augmenté de 2,7% et de 12% respectivement. Contrairement aux jeunes, les 25-49 ans sont moins nombreux sur la liste des demandeurs d'emploi (-0,3%) tandis que le nombre de seniors se stabilise.



6. Le pouvoir d'achat : hausse inégalitaire du pouvoir d'achat

Les salaires et l'inflation accélèrent en même temps

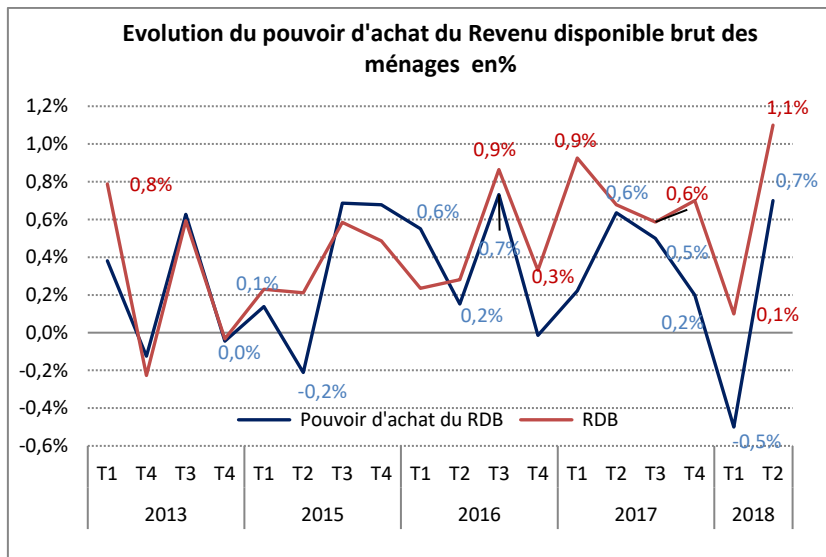


DARES. Champ : entreprises de 10 salariés et plus du secteur marchand non agricole

L'inflation qui a atteint son plus haut niveau depuis 2012, a ralenti légèrement au 2^e trimestre en raison d'une moins forte hausse des prix de l'Énergie et de l'effet de la hausse de la taxation sur le tabac et de l'essence reporté au 1^{er} trimestre. Les prix augmentent moins mais partent d'un niveau élevé suite aux nouvelles taxes introduites au 1^{er} trimestre. Ils augmentent de 0,5% au 2^e trimestre après avoir déjà augmenté de 0,8% au précédent trimestre. Sur un an, le taux d'inflation moyenne du 2^e trimestre s'établit à 1,9%.

Hors fiscalité et en excluant les produits volatiles, l'inflation dite sous-jacente est faible (0,8%). En effet, l'affaiblissement de la demande après le recul du pouvoir d'achat explique en grande partie la faible inflation sous-jacente.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible (RDB) diminue



Lexique : le Revenu disponible brut des ménages (RDB) est la somme des revenus incluant les transferts sociaux directs (allocations) et après les prélèvements sociaux et fiscaux (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS). Il est qualifié de revenu brut, car il n'est pas déduit de l'amortissement du capital fixe (l'usure des biens immobiliers). Ce revenu est ainsi disponible pour la consommation, l'épargne et l'investissement.

La hausse des prix est donc en partie attribuée aux mesures fiscales et l'autre partie aux tensions sur le marché pétrolier. Il en résulte une forte perte **du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages** au 1^{er} trimestre de 0,5%. Mais il augmente de 0,7% au 2^e trimestre sous l'effet d'une hausse des salaires mais surtout de la suppression de l'ISF selon l'INSEE (Informations Rapides N° 247). Cela veut dire que la hausse du pouvoir d'achat de la population au 2^e trimestre concerne la classe aisée. D'ailleurs, la baisse de la consommation des ménages appuie l'hypothèse de la poursuite de la baisse du pouvoir d'achat des catégories défavorisées. Si on ne retient que la population salariée, **le pouvoir d'achat de leur salaire de base** a stagné au 2^e trimestre et a diminué sur un an (-0,7%). En incluant les rémunérations variables, autrement dit en considérant **le salaire moyen par tête**, le pouvoir d'achat des salariés n'a augmenté que de 0,3% au 2^e trimestre.

La hausse du pouvoir d'achat du revenu disponible est ainsi inégalitaire. D'une part, les classes aisées et très aisées qui ont bénéficié des mesures fiscales et d'autre part, les salariés dont le salaire base est rogné par l'inflation. Cette catégorie a également plus subi, proportionnellement au revenu, la hausse de la fiscalité sur le carburant et le tabac. La hausse de la CSG n'est pas totalement compensée par la suppression des cotisations de l'assurance maladie. Les retraités de la classe moyenne sont les principaux perdants de cette politique fiscale. Cependant, il faut préciser que les compléments du salaire (heures supplémentaires, les primes et indemnités) ont fortement augmenté, mais cela concerne qu'une partie des salariés et sans doute pas les salariés au SMIC ou les agents de la fonction publique.



7. Les finances publiques : baisse des recettes fiscales et de la dépense publique

La dette publique

	Niveaux (en milliards d'euros)					Evolution T4 2017 / T1 2018	
	2017T1	2017T2	2017T3	2017T4	2018T1	En M	En%
Ensemble des administrations publiques	2214,9	2236,8	2231,3	2218,4	2255,3	36,9	1,7%
En point de PIB (*)	99,1%	99,3%	98,2%	96,8%	97,6%	-	+0,8 p
dont: Etat	1763,8	1794,8	1799,6	1779	1819,7	40,7	2,3%
Autres administrations centrales	12,17	11,92	11,91	11,80	12,04	0,2	2,0%
Collectivités locales	199	198,1	196,6	201,5	200,1	-1,4	-0,7%
SECU	239,9	232,1	223,3	226,1	223,5	-2,6	-1,1%

Source : Comptes nationaux - INSEE, DGFIP, Banque de France

Le déficit public

	Solde budgétaire		Dépenses publiques			Recettes publiques		
	en Mds€	en % de PIB	En milliards €	Variation	En % de PIB	En milliards €	Variation	En % de PIB
2012	-111,2	-5,4%	1157,7	2,7%	56,2%	1046,6	5,5%	50,8%
2013	-104,1	-5,0%	1192,9	3,0%	57,1%	1088,8	4,0%	52,1%
2014	-86,6	-4,1%	1211,8	1,6%	57,2%	1125,1	3,3%	53,1%
2015	-84,1	-3,9%	1230,1	1,5%	57,2%	1146,0	1,9%	53,3%
2016	-79,7	-3,6%	1248,6	1,5%	56,8%	1169,0	2,0%	53,2%
2017	-79,0	-3,5%	1263,8	1,2%	56,8%	1184,8	1,4%	53,2%
2017T3	-17,8	-3,1%	326,8	1,8%	56,8%	309,0	0,7%	53,7%
2017T4	-12,4	-2,1%	327,1	0,1%	56,4%	314,6	1,8%	54,3%
2018T1	-14,3	-2,4%	329,1	0,6%	56,4%	314,8	0,1%	54,0%
2018T2	-14,5	-2,5%	328,3	-0,2%	56,1%	313,8	-0,3%	53,7%

Source : Comptes nationaux - INSEE

(Dette publique : chiffres du T1) Même s'il est toujours difficile d'analyser l'évolution trimestrielle des finances publiques, en raison particulièrement du décalage du calendrier des prélèvements et des décaissements, on peut néanmoins interpréter la tendance de court terme pour comprendre les enjeux à venir. La dette publique augmente de 36.9 milliards à 97.6% du PIB au 1^{er} trimestre. Sur un an, elle augmente beaucoup moins que les années précédentes. Mais l'intégration graduelle de la dette de la SNCF fera augmenter automatiquement le niveau de la dette publique dans les années à venir. Elle pourrait atteindre un seuil critique pour notre modèle social dans la mesure où l'accroissement dangereux de la charge de la dette imposerait une réduction drastique des dépenses sociales.

Déficit public : le déficit augmente légèrement au 2^e trimestre suite à une baisse plus que proportionnelle des recettes fiscales par rapport aux dépenses publiques. Ce sont les recettes de l'impôt sur le revenu et le patrimoine qui explique en grande partie cet écart. Ces recettes ont diminué de 2,2 milliards au 2^e trimestre, ce qui correspond en grande partie à la transformation de l'ISF. Cette perte fiscale est compensée en partie par la hausse des recettes de l'impôt sur la production et la consommation ainsi que par les cotisations sociales. Au total, les recettes fiscales ont diminué de 1 milliard €. De leur côté, les dépenses publiques ont reculé de 800 millions en raison de la baisse des transferts en capital de 2 milliards (aide à l'investissement public par exemple) compensée par une hausse des prestations sociales et autres transferts de 800 millions et par celle de la rémunération de 200 millions.

Rappel de la trajectoire des finances publiques (Source : les PLF)

	2016 (réalisé)	2017		2018 (PLF 2018)
		PLF voté en 2016	Projection en sept 17	
Hypothèse de croissance économique	1.2%	2,1%	1.7%	1.7%
Déficit public	3.3%	2.7%	2.9%	2.6%
Dépenses publiques en % du PIB	55.5%	54.6%	54,6%	53.9%
Taux de prélèvements en % du PIB	44.5%	44.5%	44,7%	44.3%



INDEX POUR MIEUX COMPRENDRE

Activité économique

Comptes nationaux : une représentation chiffrée de l'économie française. Ils détaillent la répartition de la richesse créée pendant une période entre la consommation, l'investissement, les exportations et les stocks. L'INSEE décline les comptes de la nation par trimestre et par an. [Consulter les comptes de la Nation publiés par l'INSEE](#)

Valeur ajoutée : la valeur que l'on ajoute à une matière première ou à un produit semi-fini. Cette valeur correspond ainsi à la richesse qu'un agent productif crée en utilisant un input appelé consommation intermédiaire. En comptabilité, la valeur ajoutée est la différence entre la production et la valeur des consommations intermédiaires. En comptabilité nationale, la somme des valeurs ajoutées correspond au PIB.

PIB (Produit intérieur brut) : la somme des valeurs ajoutées créées dans un pays (une région). C'est aussi la somme des revenus distribués dans ce pays ou encore la somme des dépenses qui y sont effectuées. Le taux de variation du PIB correspond au taux de croissance économique.

Croissance économique : l'évolution de la richesse créée dans un pays (une région) entre deux périodes, généralement un an ou un trimestre. Cette somme de la richesse est mesurée par le PIB, qui est le principal indicateur de la conjoncture économique. [Consulter la dernière note d'analyse de la conjoncture de l'INSEE](#)

Déficit public : solde négatif du budget de la nation (différence entre les recettes et les dépenses publiques de l'Etat au sens large, incluant les organismes de la sécurité sociale). Le déficit public au sens de Maastricht est limité à 3% du PIB. C'est l'un des principaux indicateurs que les pays de la zone euro doivent respecter. L'autre principal indicateur est le ratio dette publique/PIB qui ne doit pas dépasser 60%.

Marché du travail

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi : données mensuelles publiées par Pôle Emploi. Elles sont souvent reprises, à tort, par les médias comme des données sur le chômage. Or, les inscrits à Pôle Emploi ne sont pas tous des chômeurs puisqu'une partie peut avoir un emploi (à temps partiel ou à temps plein), mais qui désire le changer ou le compléter par une autre activité.

La catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ;

La catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

La catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une

activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômage au sens du BIT : nombre de personnes sans emploi, qui n'ont pas travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant une semaine de référence, qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles à reprendre un travail dans les 15 jours. [Consulter les derniers chiffres sur le taux de chômage publiés par l'INSEE](#)

Chômage (halo autour du chômage) : c'est la frontière entre le chômage et l'inactivité. Il s'agit des personnes inactives donc non comptabilisées comme chômeurs, mais qui souhaitent travailler. Le plus souvent elles ne recherchent pas du travail parce qu'elles sont découragées ou elles attendent les résultats des démarches antérieures. Parfois elles ne sont pas disponibles immédiatement parce qu'elles sont en formation ou elles gardent leurs enfants.

Emploi salarié : stock d'emplois de contrats de droit privé (CDI, CDD, contrats aidés). L'évolution de ce stock nous donne les créations (ou les destructions) nettes d'emplois. Les données publiées conjointement par l'INSEE et la DARES sont trimestrielles. [Consulter les derniers chiffres de l'emploi publiés par l'INSEE](#)

Emploi total : stock de l'emploi total y compris celui des agents de la fonction publique. [Consulter les derniers chiffres publiés par l'INSEE](#)

Intérim : les chiffres de l'intérim sont publiés mensuellement et déclinés par branche d'activité et par région. Son évolution est considérée comme une « indication avancée du marché du travail » du fait de la sensibilité élevée de l'emploi intérimaire à la conjoncture économique. [Chiffres de l'intérim sur le site de la DARES](#)

Démographie des entreprises

Créations d'entreprises : nombre d'entreprises créées mensuellement, décliné par secteur d'activité. [Consulter les derniers chiffres publiés par l'INSEE](#)

Défaillances d'entreprises : nombre d'entreprises en redressement judiciaire. Les chiffres sont déclinés par activité économique et taille des entreprises. [Consulter les derniers chiffres publiés par la Banque de France](#)

Micro-entrepreneur (ex- auto-entrepreneur) : est un régime fiscal et social avantageux pour les personnes physiques souhaitant créer une entreprise individuelle (loi de modernisation de l'économie d'août 2008 et loi Pinel de juin 2014). Ce statut n'est pas à confondre avec la catégorie « microentreprise » qui est une catégorie statistique utilisée par l'INSEE à des fins d'analyse. Cette catégorie représente les entreprises de moins de 10 salariés et d'un chiffre d'affaires ou un bilan inférieur à 2 millions €.

Rentabilité des entreprises



Marge économique ou Excédent brut d'exploitation (EBE) : est le résidu de la valeur ajoutée après paiement des salaires, des taxes et cotisations. Cette partie de la valeur non distribuée est en général destinée à financer les investissements et à rémunérer le capital.

Taux de marge économique : rapport entre l'EBE et la valeur ajoutée. C'est l'indicateur de référence pour mesurer la rentabilité économique des entreprises.

CICE (Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi) : réduction d'impôt instaurée en janvier 2013. Elle est égale à 6% de la somme des salaires bruts inférieurs à 2.5 fois le SMIC. La finalité du CICE est de créer un cercle vertueux entre la compétitivité, le taux de marge, l'investissement et l'emploi.

La productivité : correspond en général à la valeur ajoutée créée par un salarié (rapport entre la valeur ajoutée et l'effectif de l'entreprise). Le taux de marge économique de l'entreprise augmente quand la productivité croît plus vite que les salaires. Inversement, quand la hausse des salaires est supérieure à celle de la productivité, le taux de marge économique baisse.

Investissement

Investissement : au niveau macroéconomique, l'investissement correspond à la FBCF (formation brute du capital fixe) qui mesure le montant des acquisitions d'actifs fixes (équipements, machines, bâtiments, usines, logiciels, etc.). Au niveau de l'entreprise, l'investissement doit être analysé au regard des motivations économiques : augmentation des capacités, modernisation/rationalisation, introduction de nouveaux produits et techniques, économie d'énergie, amélioration des conditions de travail, sécurité, environnement. [Enquête d'INSEE sur l'investissement dans l'industrie](#)

Taux d'investissement : rapport entre la FBCF (dépenses d'investissement) et la valeur ajoutée. Autrement dit, c'est la part de la valeur ajoutée consacrée à l'investissement.

Taux d'utilisation des capacités de production : il indique la surcapacité ou la sous-capacité productive d'une entreprise ou d'un pays. Quand il se rapproche de 100%, l'entreprise doit investir et embaucher pour augmenter ses capacités de production. Quand il est trop bas, l'entreprise licencie le personnel ou recourt au chômage partiel.

Salaire et pouvoir d'achat

Inflation : le taux d'inflation correspond à l'évolution généralisée des prix. Il existe plusieurs taux d'inflation : selon la famille des produits, la géographie retenue, la destination finale des produits (produits de consommation, d'investissement, d'exportation, etc.). En général, le taux d'inflation de référence est l'évolution de l'indice général des prix à la consommation hors tabac en France métropolitaine. [Consulter le taux d'inflation sur le site de l'INSEE](#)

Pouvoir d'achat : la quantité de biens ou de services que l'on peut acheter par une somme de monnaie (le salaire par exemple). L'évolution du pouvoir d'achat du salaire est obtenue en faisant la différence entre le taux de croissance du salaire nominal et le taux d'inflation. On parle de gains de pouvoir d'achat quand le salaire augmente plus vite que l'inflation. Une perte de pouvoir d'achat décrit la situation contraire.

Salaire moyen : le salaire brut moyen par tête correspond au rapport entre la masse salariale et le nombre de salariés. Cette moyenne est une donnée macroéconomique qui masque les disparités entre les métiers, la taille des entreprises et le temps de travail. Le salaire moyen par tête est publié par branche d'activité économique. [Consulter les chiffres de la masse salariale, des salaires et de l'emploi sur le site de l'ACOSS](#)



ORSEU

3 rue Bayard – 59 000 LILLE

Tél : +33 3 20 47 15 24

Fax : +33 3 20 31 91 82

www.orseu.com

E-mail : contact@orseu.com

SAS au capital de 298 080 euros

RCS : 483 777 827 RCS LILLE

Code NAF 7220Z

N° TVA intracommunautaire : FR9348377827